



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelques éléments de réflexion sur la prise en charge des enseignements de spécialité en terminale STMG à la rentrée 2020

À bien des égards l'année scolaire 2020-2021 sera à tout à fait exceptionnelle, en effet :

- il s'agit de la première année d'application des nouveaux programmes d'enseignement de spécialité en classe de terminale ;
- la première session du baccalauréat STMG 2021 prévoit des épreuves écrites selon toute hypothèse au mois de mars 2021 ;
- enfin les élèves qui feront leur rentrée en septembre 2020 auront subi au cours de leur classe de première plusieurs mois de confinement, avec une continuité pédagogique très aléatoire.

Cette note a pour objectif d'accompagner les enseignants dans ce cadre, en proposant quelques conseils sur la prise en charge des élèves, en particulier dans les premières semaines de l'année scolaire.

Enseignement de droit et économie

Deux points sont à distinguer :

- Le premier concerne l'évaluation des acquis de la classe de première en droit comme en économie, et les modalités de l'éventuel rattrapage des prérequis indispensables pour entamer le programme de terminale
- Le second concerne les points du programme de terminale à prioriser dans la perspective de l'épreuve de spécialité, si celle-ci se déroule comme il est prévu au mois de mars.

1) Conseils sur le programme d'économie

a) L'évaluation et le rattrapage des acquis du programme de première

Les enseignants seront face à des élèves ayant une connaissance très hétérogène du programme de première en fonction des conditions de la continuité pédagogique. Les enseignants seront conduits à effectuer un diagnostic afin de repérer la robustesse des acquis.

Concernant l'économie les enseignants ont à leur disposition un sujet zéro¹ qui porte sur le dernier thème d'économie de la classe de première (thème 5 sur la concurrence). Il convient de donner à titre de test ce sujet afin d'évaluer le niveau de connaissances des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes nécessaires pour réussir à cette épreuve (exploitation de documents, calculs économiques simples, argumentation). Cela est d'autant plus nécessaire que la maîtrise de ce thème 5 est indispensable pour entamer le premier thème du programme de terminale qui porte sur les défaillances du marché et l'intervention de l'État.

Cette phase de positionnement peut être suivie par une remédiation qui peut conduire jusqu'aux premières semaines d'octobre. Il convient ensuite d'entamer le thème 6 du programme de terminale. À ce propos une ressource peut être particulièrement intéressante à utiliser, qui porte sur l'analyse des défaillances du marché et qui permet d'expliquer la nécessité de l'intervention de l'État. Cette ressource, en cours d'édition sur le site eduscol, peut être trouvée sur Viaeduc, groupe STMG2021². Elle favorise la mise en activité des élèves et, en termes méthodologiques, la confrontation à une documentation riche, dans la perspective de l'épreuve de spécialité.

b) La progression sur le programme de terminale

Dans le cadre de la mise en place du baccalauréat STMG 2021, il avait été prévu – compte tenu de la date des épreuves écrites – de ne traiter pour l'épreuve écrite de spécialité que les trois premiers thèmes du programme de terminale.

Si l'épreuve écrite était maintenue au mois de mars, et compte tenu du rattrapage du programme de première lié à la crise de la Covid, il est difficilement envisageable que les enseignants puissent traiter ces trois premiers thèmes de terminale de façon aussi approfondie que prévu. C'est la raison pour laquelle – à titre tout à fait exceptionnel – il est proposé que les enseignants traitent en priorité les deux thèmes suivants du programme :

- Thème 6 : l'État doit-il intervenir dans l'économie ?
- Thème 8 : Une régulation du commerce international est-elle nécessaire ?

Dans cette perspective le thème 7 sur le marché du travail sera plutôt vu comme une illustration du thème 6 sur les dysfonctionnements d'un marché particulier, et le rôle de la politique économique pour tenter de les corriger. Ce thème se prête d'ailleurs à un travail plus personnel des élèves, sous la conduite bien évidemment de leur enseignante ou enseignant, en utilisant des ressources numériques qui pourraient être mises à leur disposition.³

À raison de 3 heures par semaine, les enseignants auraient donc du temps pour rattraper les éléments non traités du programme de première, couvrir la plus large partie du programme de terminale, et développer les outils méthodologiques nécessaires à la réussite à l'épreuve de spécialité.

¹ Sujet zéro : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Annales_zero_BAC_2021_1e/92/7/S0BAC21-Tle-SPE-STMG_Economie-concurrence_1268927.pdf

² <https://www.viaeduc.fr/group/19964>

³ Voir la notice d'accompagnement du thème 7 du programme d'économie STMG : <https://crcom.ac-versailles.fr/spip.php?article999>

2) Conseils pour le programme de droit

a) L'évaluation et le rattrapage des acquis du programme de première

Les enseignants peuvent mesurer les acquis des élèves au sortir de la classe de première à l'aide de QCM notionnels ou de mini-cas pratiques permettant de raviver ou de préciser les points essentiels du programme de première.. Un ensemble de ressources, en fonction des notions à consolider, sont disponibles sur le site éducol⁴.

Pour mémoire, le programme de classe de première comporte 4 thèmes :

Le thème 1 du programme de première installe les notions fondamentales du droit (Qu'est-ce que le droit ?). Il conviendra de réactiver ces notions (différentes acceptions du mot droit, distinction entre règle de droit et notions voisines en repérant les institutions qui les ont créées, fonctions sociales du droit d'organisation et de pacification). Les points importants de ce thème sont présentés dans la ressource suivante : [Enseigner le droit en STMG](#)

Le thème 2 est centré sur le rôle du droit dans le traitement des conflits dont l'issue est souvent le procès. Les principes directeurs du procès civil et pénal peuvent être rappelés brièvement à partir d'un procès récent en fonction de l'actualité. Ce sera l'occasion de rappeler l'exigence de preuves lors d'un litige. La ressource suivante peut être utilisée : [Comment le droit permet-il de régler un litige ?](#)

Le thème 3 (Qui peut faire valoir ses droits ?) installe la notion de personne au sens juridique. Les élèves doivent avoir compris la distinction personne morale personne physique ainsi que les principaux droits inhérents à la personnalité juridique. Une illustration sur ce thème figure dans la ressource suivante : [Personnalité juridique, qui peut faire valoir ses droits ?](#)

Parmi ces droits, l'enseignant pourra redéfinir la notion de patrimoine (thème 4 Quels sont les droits reconnus à une personne ?) qui permet ensuite de distinguer les droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux et d'introduire le droit de propriété. Deux ressources peuvent être mobilisées :

- [La protection des données à caractère personnel](#)
- [La protection d'une œuvre](#)

Au plan méthodologique ces rappels du programme de première s'accompagne d'une vigilance sur l'exigence du recours à des qualifications juridiques précises et sur la compréhension du principe du contradictoire qui conduit à réfléchir à l'argumentation juridique de chacun des parties à un litige.

Sur ce point trois ressources peuvent être mobilisées sur le site éducol :

- [Le cas pratique](#)
- [L'argumentation en droit](#)
- [Le débat argumenté](#)

Ces rappels du programme de première peuvent se dérouler sur une période couvrant quatre séances de trois heures.

⁴ <https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html>

b) La progression sur le programme de terminale

La partie du programme de terminale évaluée lors de l'épreuve écrite comprend trois thèmes d'importance égale : le contrat, la responsabilité, le droit du contrat de travail.

Ils permettent tous les trois une entrée par des situations juridiques concrètes adossées à des ressources documentaires qui permettent à la fois de travailler sur la méthodologie de l'argumentation et de confirmer la maîtrise des notions essentielles.

Ces situations juridiques doivent être d'une complexité suffisante pour permettre à l'élève de repérer dans les faits les arguments favorables à l'un ou l'autre des protagonistes.

Les enseignants trouveront sur le parcours M@gistere⁵ dédié à l'enseignement du droit toutes les informations utiles pour cela, à partir d'exemples tirés du droit de la responsabilité. L'utilisation d'un schéma général de la responsabilité civile qui leur facilitera l'approche de ce thème avec les élèves.⁶

La dernière partie du thème 7, qui constitue aussi la dernière partie susceptible d'être évaluée à l'épreuve écrite, peut être traitée de façon plus légère, en fonction du temps disponible, sous la forme de travaux dirigés ou d'un travail de recherche sur poste informatique, sans un approfondissement excessif.

Les exigences de formalisation de l'écrit seront progressives jusqu'à la date de l'examen final.

Dans le cadre de la préparation à l'examen, les enseignants ne doivent pas oublier de faire réfléchir les élèves sur le sens des règles et leur évolution.

Ils peuvent organiser des débats, voire des plaidoiries pour développer la pratique de l'oral⁷. Ainsi, ils contribuent tout au long de l'année à la préparation des élèves à l'épreuve de grand oral.

⁵ <https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=14369>

⁶ Cette ressource, actuellement disponible sur l'espace Tribu des formateurs en droit-économie, sera bientôt mise en ligne sur le site Eduscol

⁷ Voir sur la page Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html>

Enseignement de management, sciences de gestion et numérique

L'enseignement de management, sciences de gestion et numérique en terminale s'appuie sur les éléments des programmes de management et de sciences de gestion et numérique de première STMG.

Le traitement du programme à l'aide de monographies⁸ permet d'aborder la partie commune du programme (comme la partie spécifique) tout en mobilisant les capacités des programmes de première. En travaillant avec une monographie, les enseignants peuvent installer une pédagogie associant temps en classe et hors classe (en classe inversée, voire à distance si les conditions sanitaires restent dégradées) mais aussi organiser une production collaborative entre élèves ainsi qu'une différenciation permettant de compenser une hétérogénéité acquise du fait d'éventuelles difficultés dans l'installation de la continuité pédagogique.

Concernant le premier trimestre, il est possible d'envisager la progression pédagogique suivante.

Septembre – octobre : consolidation des acquis de 1^{ère}

- Vérification des capacités attendues telles que définies dans les programmes de 1^{ère} en faisant notamment travailler les élèves sur 3 contextes organisationnels simples : Entreprise – Administration publique – organisations de la société civile, en balayant les points suivants :
 - **Management** : caractérisation des organisations – Finalités - Parties prenantes – Environnements – Diagnostic - Orientations stratégiques

À ce propos, le cas Phénix peut être mobilisé pour consolider les acquis de première du thème 1 du programme de management :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Management/43/7/RA19_Lycees_T_STMG_1er_Management_Le_cas_Phenix_1195437.pdf

- **Sciences de gestion** : système relationnel individu/acteur – GRH – L'Information– Les principales technologies et leurs enjeux organisationnels – Création de valeur– Performance(s) – Veille informationnelle – prise en compte du temps dans les décisions – limitation des risques

À ce propos plusieurs ressources⁹ peuvent être mobilisées :

- le cas Startjobbing pour consolider les acquis de première du thème 1 de sciences de gestion et numérique :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SdGN/39/8/RA19_Lycees_T_STMG_1-T_DroitEco_StartJobbing_presentation_1174398.pdf

- le cas BDDDev pour consolider les acquis de première du thème 2 de sciences de gestion et numérique:

⁸ Le texte définissant la notion de monographie et la monographie de l'entreprise O'tera seront bien bientôt disponibles sur le site eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html>. Ces documents sont actuellement dans l'espace Tribu des formateurs STMG.

⁹ Ces ressources sont aussi disponibles en format éditable sur le site du CRCOM :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SdGN/40/0/RA19_Lycees_T_STMG_1er_SGN_intelligence_collective_pistes_1192400.pdf

- le cas Bel pour consolider les acquis de première du thème 3 de sciences de gestion et numérique :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Management_et_gestion/40/1/RA20_Lycees_T_STMG_1_Guide_accompagnement_pedagogique_BEL_0_1253401.pdf

- Programme de terminale MSDG&N :
 - balayage des 3 thèmes de l'enseignement commun à partir d'une monographie – Sensibilisation à l'émergence d'itinéraires de questionnements
 - traitement d'un thème de l'enseignement spécifique, pouvant s'inscrire dans l'itinéraire de questionnement
- Travaux sur le projet et la préparation du Grand oral
 - Favoriser les recherches de contextes organisationnels simples par les élèves¹⁰ et les présentations orales de leurs questionnements

Novembre – décembre

- Approfondissement de l'enseignement commun avec comme objectif d'avoir traversé l'ensemble des thèmes afin de sensibiliser les élèves à la complexité des organisations et à la complémentarité des questions de gestion
- Émergence du contexte organisationnel support du projet
- Conjointement à l'avancée du programme d'enseignement spécifique, formalisation progressive d'itinéraires de questionnements associés au projet
- Planification du projet

Rappel sur les sites de ressources

Page éducol sur les programmes et ressources pour la série STMG :

<https://eduscol.education.fr/cid144117/stmg-bac-2021.html>

Site du CRCOM espace STMG-2021 : <https://cocom.ac-versailles.fr/>

Groupe Viaéduc STMG 2021 : <https://www.viaeduc.fr/group/19964> (inviter les enseignants à s'y inscrire)

Site Tribu réservé aux formateurs STMG :

https://tribu.in.pfm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/3/cms/default-domain/workspaces/espace-formateurs-pour-les-enseignements-de-specialite-de-terminale-stmg?scope=_nocache&addToBreadcrumb=0&displayLiveVersion=1&pagePath=%252Ffoad%252Fhome-member&pageParams=

¹⁰ L'organisation support de l'étude en première peut être valorisée.